



L'information, un maillon de la solidarité

Pages 3-4-5



**Le temps presse !
Réabonnez-vous à votre
presse syndicale**
Page 16

En pages 8 et 9
Éditorial de Louis Laberge et Fernand
Daoust sur les événements des derniers
mois et les priorités de la rentrée

SOMMAIRE

- Table ronde et tournée sur l'information locale 3 à 6
- Le point sur le boycottage de Simmons 7
- Éditorial de Louis Laberge et Fernand Daoust 8-9
- Du nouveau au siège social de la FTQ 10
- Semaine de la santé et de la sécurité du travail 11
- La collaboration FTQ-Centraide grandit 12
- Nouvelles brèves 13 à 15
- Coupon d'abonnement au Monde Ouvrier 16

Liste des conflits FTQ

(au 6 septembre 1990)

Employeur	Ville	Nbre de trav.	Syndicat	Début du conflit
Eastern Airlines	Montréal	28	AIM-1751	89.03.04
LOEB inc. (magasin Héritage)	Gatineau	70	TUAC-747	89.11.23
Alcan Aluminium, profilés Alcan	Laval	150	Métallos-7046	90.01.09 (lock-out)
Ville d'Alma (CREPS)	Alma	23	SCFP-2876	90.01.27
Ville d'Alma (bibliothèque municipale)	Alma	8	SCFP-2748	90.02.08
Goodman & Georges Canada Ltée	Montréal	60	TUAC-54	90.03.02 (lock-out)
Fourrure Mudry inc.	Montréal	30	TUAC-local 54F	90.03.26 (lock-out)
Aliments Valdi 1987 inc.	Valleyfield	17	TUAC-500	90.03.29
Montupet ltée	Rivière Beaudette	130	TCA-750	90.04.20
Scierie des Outardes inc.	Hauterive	217	SCTP-22	90.05.04
Scierie des Outardes - Employés de bureau	Hauterive	15	SCTP-20	90.05.14 (lock-out)
Westminer Canada Ltée - Mine Chibougamau	Chibougamau	475	Métallos-5914	90.05.15 (lock-out)
- Préposés aux barrières	Chicoutimi	7	Métallos-5914B	90.05.15 (lock-out)
Ville de Saint-Constant	Saint-Constant	18	SCFP-2566	90.06.26
Stelco	Lachine	225	Métallos-3258	90.08.01
Stelco	Contrecoeur	400	Métallos-6951	90.08.01
Ali-Porte inc.	Ville d'Anjou	20	Métallos-7625	90.08.06
Télé Direct (Publications) inc.	Montréal	170	SEPB-57	90.08.13
Cie globe électrique inc.	Pointe-Claire	22	Métallos-7625	90.08.22
Verreault Frontenac inc.	Limoilou	65	Cheminots-338	90.08.28 (lock-out)
Cie Eagle Lumber	Montréal	23	TUAC-502	90.08.31



Bulletin d'information publié par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président: Louis Laberge

Secrétaire général: Fernand Daoust

Responsable: André Messier

Collaboration: Gilles Léveillé, FTQ.

Secrétariat: Aline Vallières

2100 avenue Papineau, 4^e étage, Montréal, Québec, H2K 4J4

Téléphone: (514) 527-8533

Tirage: 49 000

Le doyen des journaux syndicaux au Québec et au Canada. Première parution: 18 mars 1916.

Composé et imprimé par des travailleurs et travailleuses syndiqués.

Dépôt légal à la bibliothèque nationale du Québec.

Toute reproduction totale ou partielle des articles contenus dans le Monde Ouvrier est permise à la condition d'en indiquer la source.



Le 6 septembre dernier, quatre militants et militantes de la FTQ participaient à une table ronde sur le rôle et l'importance de l'information au niveau local. **Odette Gagnon**, téléphoniste chez Bell Canada, est présidente de la section locale 84 du Syndicat des travailleurs et travailleuses en communication et en électricité et collabore régulièrement au journal local "SON D'CLOCHE". **André Corriveau** est membre de l'exécutif de la loge 111 de l'Association internationale des machinistes en tant que syndic et il est également responsable du journal "L'UNITÉ". Il travaille pour CP Rail, comme machiniste aux usines Angus. **Louise Longuépée**, siège à l'exécutif de la section locale 2885 du Syndicat canadien de la fonction publique comme directrice ad hoc pour la condition féminine, la garderie et le journal, "LE BUCHER". Elle est préposée aux bénéficiaires au Centre hospitalier Ste-Jeanne d'Arc. **Yvan Boucher** est secrétaire-archiviste de la section locale 8470 du Syndicat des métallos. En congé de son poste de cuisinier aux Restaurants Marie-Antoinette, il est responsable du journal de cette chaîne, "LES SYNDIQUÉ-E-S DU MARIE" et de la publication du local qui regroupe une trentaine d'employeurs différents dans l'hôtellerie et la restauration, "LE MENU SYNDICAL".

L'information, un maillon de la solidarité

Nos participants et participantes s'entendent rapidement sur l'importance de faire de l'information au niveau local, sur le rôle essentiel de l'information dans l'action syndicale, sur les liens nécessaires entre ceux et celles qui font l'information et l'exécutif local. On donne des exemples concrets d'actions syndicales efficaces parce qu'elles ont été soutenues par l'information, des trucs utilisés pour rejoindre et intéresser les membres. On parle des réactions des patrons... "qui n'apprécient pas toujours", qui développent de plus en plus de nouvelles techniques de communications. Une riche discussion de plus de deux heures...

L'information ne remplace pas l'action et la solidarité

Tout le monde est d'accord pour dire que lorsqu'on gagne des choses en négociation, lors de rencontres de griefs, en santé-sécurité, c'est parce que nos membres sont solidaires et prêts à passer à l'action. Mais en même temps, il faut que ces mêmes membres soient bien informés, connaissent les données et les enjeux du problème.

"Parce que le journal aide, com-

ment **Yvan Boucher**, il y en a des fois qui pensent qu'on n'a qu'à dénoncer ou à demander dans le journal pour obtenir quelque chose. Mais ça ne fonctionne pas de cette façon." Et **Odette Gagnon** d'ajouter, "En fin de compte, c'est par la structure que se fait la mobilisation, par l'exécutif, les délégués et déléguées."

Le journal syndical cependant, c'est ce qui aide à garder le contact, à favoriser les échanges, à faire connaître les droits qu'ont les travailleurs et les travailleuses, à faire passer un message, à recruter des militants et militantes pour des comités, à contrer la propagande de la compagnie, bref, à créer la solidarité. "**Louise Longuépée** résume avec la phrase suivante, "L'information, c'est une action qui rapproche". **André Corriveau** de son côté, parle de l'information comme "un outil qui aide à établir des consensus, entre autres au niveau de l'exécutif, parce qu'il faut discuter et réfléchir sur ce qui va aller dans le journal."

Les "boss" n'aiment pas le journal

Quand **Louise** donne l'exemple d'un article que les boss n'ont pas

aimé, sur l'embauche de cadres, les autres sourient et se souviennent de leur meilleur coup. "S'il y a un boss qui est écoeurant, raconte **Odette**, on en parle dans le journal. Là y prend les moyens pour que son nom apparaisse pas une deuxième fois!"

Yvan souligne que le journal contribue ainsi à empêcher les abus. "Quand on dénonce dans le journal, il y a un effet dissuasif, c'est sûr." "De son côté, **André** souligne que l'employeur fait beaucoup d'information et que ses membres sont contents d'être informés par le syndicat, d'avoir un autre point de vue."

Tout le monde s'entend pour dire que nos employeurs sont très préoccupés par leur image, particulièrement ceux qui font affaire avec le public. S'ils craignent que des choses se retrouvent dans le journal, ils vont préférer régler dans bien des cas. Des fois, il y a même possibilité de gagner des choses qui ne sont pas définies dans la convention collective.

"Il ne faut pas se le cacher, dit **Yvan**, souvent ça fait bien plaisir à nos membres quand un boss se fait mettre à sa place. C'est bon pour le moral."

Des p'tites annonces qui rapportent

“ Dans notre journal on a introduit depuis quelques mois une page de petites annonces. Pas des choses à vendre... mais des choses qui clochent sur les lieux de travail. On annonce qu'il y a des civières qui n'ont pas de frein, que dans un bureau, on est à la recherche, depuis deux ans (!), d'une plaque murale pour un commutateur, qu'un robinet d'eau chaude ouvre à l'envers... Quand c'est dans le journal, ça se règle assez vite! ”

Louise Longuépée



Il faut réfléchir sur le type d'information que l'on met dans le journal local. Parle-t-on uniquement de la structure ou est-ce qu'on met plus l'accent sur le vécu de nos membres, leurs problèmes quotidiens, les solutions qu'ils et elles ont pu trouver pour les régler. “Le journal syndical, ce n'est pas nécessairement un véhicule publicitaire,” souligne **Yvan**, en insistant sur l'importance “d'impliquer les délégués dans la cueillette de l'information. Ils sont contents de se faire appeler et, même si c'est moi qui l'écris, ils ont l'impression que c'est eux autres qui parlent dans le journal.”

Louise parle d'une expérience similaire. Les membres sont invités à faire paraître des petites annonces sur des choses qui clochent dans leur milieu de travail. “On a plein de réponses depuis qu'on a lancé cette idée.” De son côté, **Odette** souligne l'importance de la diversité des articles pour rejoindre différentes catégories de membres.

Est-ce que les patrons s'organisent?

Est-ce que les nouvelles stratégies forcent les syndicats à faire plus d'information? Est-ce que les patrons investissent davantage dans les communications avec leur personnel pour les amener à partager entièrement tous les objectifs de l'entreprise?

Méfiance des exécutifs?

C'est quelquefois assez délicat de parler des liens entre l'exécutif syndical et les responsables en information. Il y a souvent de la méfiance, de la crainte envers ceux et celles qui font de l'information. “Qu'est-ce qu'ils vont écrire?” Tout le monde s'entend cependant pour dire qu'il faut établir non seulement une relation de confiance mais aussi des liens officiels. Nos quatre panélistes sont d'ailleurs tous membres de leur exécutif syndical et trouvent cela essentiel.

Mais il n'en demeure pas moins que ce n'est pas toujours facile. Souvent les responsables en information ne sont pas ceux et celles qui vont parler avec les patrons de griefs, de santé-sécurité. Ils et elles sont comme en périphérie. **Yvan** explique qu'une partie de la méfiance peut être attribuable au fait que certains officiers ne se rendent pas toujours compte que l'information aide à créer la force dont ils ont besoin face au patron.

Il y a aussi des solutions comme celle utilisée dans la section locale de **Louise**, où chaque membre de l'exécutif écrit un article sur son dossier. “Chez nous, explique **Odette**, il y a une personne de l'exécutif à chaque comité pour faire le lien.” **André** ajoute que l'information n'est pas en compétition avec l'exécutif: c'est un outil syndical.

Des conditions minimales

Souvent, nos responsables de journaux trouvent les temps durs parce qu'ils et elles se retrouvent seuls à ramasser l'information, à courir après des articles, à rédiger, à faire la mise en page et l'impression. Comment régler ce problème d'essoufflement? Quelles sont les conditions minimales à mettre en place pour que l'information fasse plus que survivre?

La discussion dépasse la simple question des ressources financières. Bien sûr, c'est presque essentiel d'avoir un budget, de prévoir un minimum de temps de libération pour l'écriture et la mise en page. Mais ce n'est peut-être pas l'essentiel.

Un deuxième uniforme, vite ça presse

“ Lors d'une réunion, les délégués nous ont dit que le monde avait leur voyage d'être obligés de laver leur uniforme à tous les jours, parce que Marie Antoinette n'en fournissait qu'un. Tout le monde disait qu'il fallait que le syndicat fasse quelque chose. Les membres étaient sensibilisés, et le gros de la mobilisation s'est faite par le journal, qui est venu soutenir et propager la revendication. On a gagné. ”

Yvan Boucher



Nos participants et participantes ont tous au moins un exemple de nouvelles offensives patronales. À Bell Canada, on est passé des prix individuels aux prix de groupe quand il n'y a pas d'absences. "De cette façon, c'est le groupe qui se discipline," précise **Odette**. Et ce n'est pas tout. Depuis quelque temps, on encourage des groupes, dans un département par exemple, à produire un petit bulletin. Et bien sûr, on leur donne le temps qu'il faut sur les heures de travail!

Dans un restaurant Marie-Antoinette, on a réuni les employés et employées pour leur demander comment ils se sentaient face à telle ou telle question. "Selon ce qu'on m'a dit, raconte **Yvan**, il y en a plusieurs qui sont sortis de cette rencontre en disant que c'était la première fois que la compagnie les écoutait autant."

À Ste-Jeanne d'Arc, l'employeur fait tirer un voyage dans le Sud pour deux personnes parmi ceux et celles qui n'ont pas pris de journée de maladie pendant l'année. "Mais au niveau de la communication, écrite ou autre, l'employeur ne fait pas grand-chose," précise **Louise**.

De son côté, **André** a remarqué que dans le journal "chromé" de CP, on parle de plus en plus de la vie personnelle des membres et on met des photos. "D'un autre côté,

L'histoire de Batman et Robin

“Deux contremaîtres, qui se pensaient plus smattes que des machinistes qui rencontraient des difficultés à faire une réparation complexe sur une vieille locomotive, ont décidé de la faire eux-mêmes. Ils violaient ainsi une clause de la convention collective et le délégué de soir les a pris sur le fait. Il y en a un dont le nom était Robin. Alors j'ai appelé l'autre Batman. Cet article a fait le tour de l'usine pas mal vite et les gars l'ont bien apprécié.”

André Corriveau



on voit rarement des photos des membres dans le journal national de notre syndicat. C'est un problème pour l'image du syndicat.”

Faire preuve d'imagination

Avec les moyens qu'ont les patrons, ce n'est pas toujours facile de contrer leur propagande. Le journal syndical, proche des membres et de leurs préoccupations, c'est un excellent départ. Mais l'information ne se limite pas au journal syndical. Il y a aussi le tableau d'affichage, les petits tracts qui peuvent être produits plus rapidement, le bouche à oreille, le répondeur avec message téléphonique, et, pour les syndicats qui peuvent se le permettre, le bureau syndical où on doit se préoccuper de la qualité de l'accueil.

Évidemment, à chaque fois qu'on fait une réunion syndicale, de l'exécutif, des délégués et déléguées, des comités, etc., on fait de l'information. Et ce que ces réunions ont comme avantage sur le reste, c'est qu'elles sont **interactives**, qu'elles permettent d'échanger, de se confronter, de dégager des orientations communes.

Dernière question, dernière réponse

En fin de rencontre, une dernière question: "L'information locale, ça donne quoi?"

"L'information, ça sensibilise le monde à ce que du monde pareil comme eux vivent. Ça va les chercher et ça permet de gagner des choses."

Yvan Boucher

"L'information, ça permet de nous rapprocher. Ça nous fait comprendre que ce qui arrive à quelqu'un d'autre peut aussi nous arriver."

Louise Longuépée

"L'information permet de développer un point de vue syndical, de donner notre vision. Ça assure aussi un feedback."

André Corriveau

"L'information crée des liens avec l'exécutif, avec et entre les membres. Ça permet aussi de donner l'autre côté de la médaille."

Odette Gagnon

Protéger sa "Bell" image

“Dans son journal, Bell a fait grand état des pressions qu'elle a faites pour que le Collège Lasalle fasse une rampe d'accès, permettant ainsi à une employée d'aller y suivre des cours. Pourtant, chez nous il y a des édifices, des bureaux, des toilettes qui ne sont pas accessibles, réduisant ainsi les possibilités de déplacements et de promotions pour les personnes handicapées. Mais c'est l'image extérieure qui compte!”

Odette Gagnon



Grande tournée sur l'information locale

Une des priorités de la FTQ au cours de l'année qui vient est le soutien et le développement de l'information locale. Depuis quelques mois, le Monde Ouvrier invite les sections locales à lui faire parvenir leur publication locale. Nous travaillons ainsi à la mise sur pied d'une liste des responsables des publications locales, liste que nous ferons circuler dans le but de favoriser les échanges.

C'est aussi dans la même foulée que la FTQ visitera les différentes régions du Québec (Voir liste) pour discuter avec vous du rôle et de l'importance de l'information au niveau local, pour informer les

membres, pour bâtir la solidarité, pour soutenir l'action syndicale et... pour mettre le "boss" sur les nerfs.

Ce mois-ci, nous vous présentons trois autres publications. "L'OUVRE BOÎTE", de la section locale 115 du Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'éner-

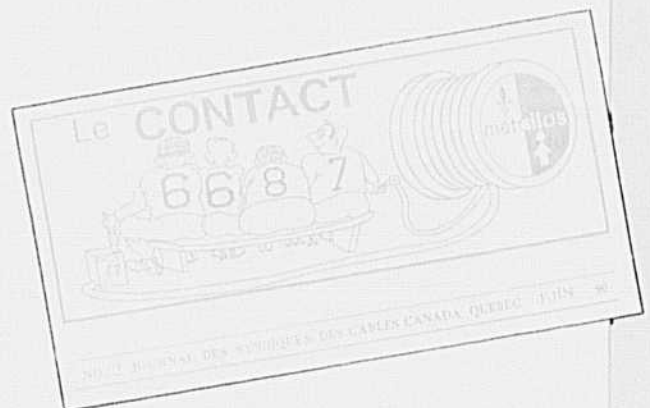
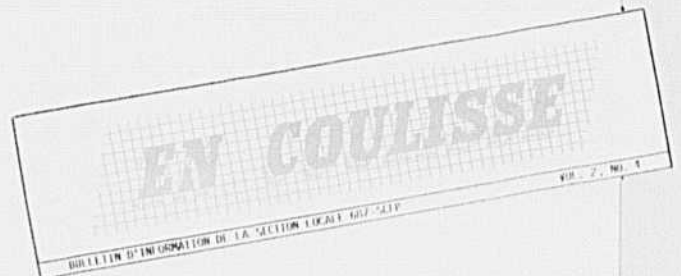
gie et de la chimie, (Johnson & Johnson), "EN COULISSE", de la section locale 687 du Syndicat canadien de la fonction publique (Télé-Métropole), et "LE CONTACT" de la section locale 6687 du Syndicat des métallos (Cables Canada). **Continuez à nous informer.**



La FTQ chez vous

Région	Date
Abitibi	26 octobre 1990
Québec	29 octobre
Lac St-Jean	12 novembre
Saguenay	13 novembre
Côte Nord	26 novembre
Bas du Fleuve	27 novembre
Laurentides-Lanaudière	28 novembre
Estrie	14 janvier 1991
Granby	21 janvier
Montréal	22 janvier
Outaouais	5 février
Mauricie	19 février
St-Jean	25 février

Note: Toutes les rencontres se dérouleront en soirée, sauf celle de l'Abitibi qui se tient le matin. Vous recevrez au cours des semaines et mois à venir, un rappel précisant le lieu et l'heure.



Simmons: une campagne qui porte fruit

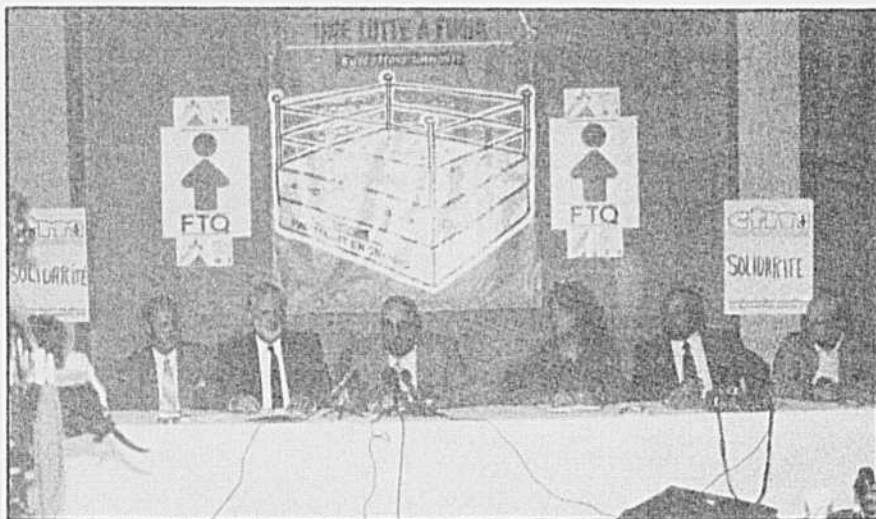
La campagne de boycottage des produits Simmons, que le Syndicat québécois de l'industrie et des communications (SQIC) et la FTQ ont lancée le 31 mai dernier, aura été une grande réussite. Même si elle a beaucoup ralenti au cours de l'été, cette campagne est, en effet, sur le point d'aboutir à un règlement satisfaisant pour les ex-travailleurs et ex-travailleuses de la compagnie.

L'objectif de l'opération boycottage a toujours été que Simmons accepte de verser aux 163 personnes qu'elle a mises à pied en 1987 les primes de séparation prévues à la convention collective. Or des discussions entreprises il y a quelques semaines entre les représentants du SQIC et ceux de la compagnie auraient finalement permis d'arriver à une entente. Il faudra cependant attendre, avant d'en connaître la teneur exacte, que certains détails techniques soient réglés.

L'accueil extrêmement favorable que la campagne de boycottage a

reçu dans l'opinion publique explique sans aucun doute l'attitude réceptive que Simmons a manifestée dans les circonstances. La vente de la compagnie, plus tard en juin, a également créé un nouveau contexte, tout à fait propice à un règlement.

À moins d'un revirement absolument imprévisible, les ex-travailleurs et ex-travailleuses de Simmons verront donc leurs efforts et leur détermination enfin récompensés. C'est aussi grâce à l'appui massif et spontané de milliers de confrères et de consœurs syndiqués, grâce aux lettres écrites à la compagnie par une multitude de gens de divers milieux, allant des affaires à la politique en passant par les groupes populaires et religieux, et grâce à l'intervention spectaculaire d'un comité de soutien formé d'une dizaine de personnalités québécoises que la bataille des gens de Simmons connaîtra un dénouement aussi heureux.



La formation du comité de soutien aux ex-travailleurs et ex-travailleuses de Simmons a fait l'objet d'une conférence de presse le 21 juin, dans le quartier St-Henri, à deux pas de l'ancienne usine de matelas. Quelques-uns des membres de ce comité étaient présents. En compagnie de Jean-Pierre Gallant (deuxième à gauche), directeur québécois du SQIC, et de Fernand Daoust (troisième à gauche), secrétaire général de la FTQ, on retrouve de gauche à droite: Nancy Neamtam (hélas, cachée par une caméra), du Regroupement pour la relance du sud-ouest de Montréal (RESO); Mad Dog Vachon, lutteur bien connu; Richard Séguin, chansonnier; Jean Durivage, conseiller municipal de Montréal (remplaçant Robert Perreault, du comité exécutif de la Ville de Montréal) et Benoît Fortin, de la Conférence religieuse canadienne. Étaient aussi présents à la conférence de presse: Guy Bouthillier, du Mouvement Québec français, et Yvon Deschamps, comédien. Font également partie du comité de soutien: Jean Cournoyer, animateur à la radio; Louise Dussault, comédienne, Gilles Proulx et Matthias Rioux, également animateurs à la radio.

Première lettre*

Quand qu'les patrons
ronflent dans l'satin
lui pense à demain
les poings fermés
encore debout
nuits blanches essouffées
et dur matin

quand qu'les patrons
se lavent les mains
lui s'frotte les reins
y dit qu'c'est rien
même au médecin
regard en coin
sur la boîte à malle

C'EST UN AIR CONNU
QU'ON ENTEND À PEINE
L'HISTOIRE D'UN HOMME
QU'ON MET DANS RUE

pendant qu'les patrons
déjeunent entre eux,
lui se sent nerveux
sa première lettre
à un journal
y voudrait dire
à tout l'pays
"y a des bonnes chances
qu'tu sois couché
sur des matelas
qu'j'ai fabriqués
c'est pas une berceuse
qu'j'ai l'goût d'chanter
la compagnie
a foutu l'camp"

pendant qu'les boss
faisaient la sieste
on a fermé
dans St-Henri
une aut'factrie
sans dire merci
sans dire merci
à ceux qu'y'ont mis
trente ans d'leur vie
à espérer
un "beauty rest"

C'EST UN AIR CONNU
QU'ON ENTEND À PEINE
L'HISTOIRE D'UN HOMME
QU'ON MET DANS RUE

* Cette chanson, Richard Séguin, membre du comité de soutien aux ex-travailleurs et ex-travailleuses de Simmons, l'a composée spécialement pour eux et pour elles, à l'occasion de l'annonce de la mise sur pied du comité.

Du pain sur la planche à la FTQ et des choix déterminants pour le Québec

Le Québec a sans aucun doute connu au cours des dernières semaines l'une des périodes les plus mouvementées de son histoire. Coup sur coup, deux crises de grande envergure ont accaparé les esprits et secoué profondément toute la société québécoise. Nous voulons parler, vous l'aurez deviné, de la non-ratification de l'accord du lac Meech, et de la guerre des barricades à Oka et à Kahnawake.

En fait, la crise autochtone a pris des dimensions tellement dramatiques qu'elle est même parvenue à reléguer dans l'ombre pendant quelque temps le rendez-vous avec l'histoire que toute la population du Québec s'appropriait à vivre à la suite de l'échec de la réforme constitutionnelle.

Pourtant, comme elle était magnifique et impressionnante cette réaction spontanée des Québécois et des Québécoises à la gifle que le Canada anglais venait de leur servir, en rejetant les demandes déjà trop modestes qu'avait formulées le gouvernement Bourassa. Comme elle semblait impossible à détourner cette marche de tout un peuple vers sa souveraineté, symbolisée par ce défilé pacifique et déterminé de centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants à Montréal, au lendemain de la Saint-Jean-Baptiste.

Heureusement, la crise autochtone semble maintenant sous contrôle et la ferveur souverainiste donne des signes d'avoir résisté à la tourmente, si l'on en juge par la victoire éclatante du Bloc québécois, le 13 août, dans Laurier-Sainte-Marie. D'autre part, après bien des tergiversations, le gouvernement et l'opposition officielle sont parvenus à s'entendre sur les rouages et la composition de la Commission parlementaire élargie qui aura pour tâche dans les prochains mois d'indiquer au Québec la voie de son avenir politique et constitutionnel.

Rien n'est cependant acquis et

c'est dans un contexte assombri par de graves inquiétudes tant dans les dossiers autochtone que constitutionnel que s'effectue la rentrée chez nous, à la FTQ.

La marche vers la souveraineté

Bien avant le véritable psychodrame politique qui aura entouré l'ultime effort de ratification de l'accord du lac Meech, la FTQ avait clairement indiqué son rejet de ce document constitutionnel qui enfermait le Québec dans un statut de "province parmi d'autres". C'est donc avec un indéniable soulagement que nous avons accueilli la déconfiture de la démarche entreprise par les premiers ministres Bourassa et Mulroney, même si par ailleurs nous avons durement ressenti, comme tous les Québécois et toutes les Québécoises, le pénible témoignage d'incompréhension et de hargne que le Canada anglais s'est permis de nous donner "à mare usque ad mare" à cette occasion.

Le Québec tout entier a réagi à l'affront par des manifestations de profonde solidarité et a signifié de façon plus claire et plus déterminée que jamais sa volonté d'assumer seul son destin et de reprendre sa marche vers la souveraineté. Encore une fois, notre centrale a manifesté son leadership et, en plein cœur des réjouissances entourant la fête nationale, a publié dans tous nos grands quotidiens un "appel aux forces vives du Québec".

Emporté par une irrésistible vague



Louis Laberge, Président



Photo Serge Jonque

de fond, le premier ministre Bourassa a dû se résigner à convoquer toute la société québécoise à un immense effort de réflexion sur son avenir politique. Une commission parlementaire élargie s'attellera à la tâche de définir le statut que devrait avoir le Québec dans l'avenir.

Le tenue de cet exercice démocratique sans précédent exigera de chacun et de chacune d'entre nous un grand effort de vigilance. On peut s'attendre, en effet, à ce que de nombreuses embûches soient dressées sur la route que suivra la commission, à commencer par des tentatives d'enlèvement dans des débats prématurés sur des technicalités ou par la projection des mirages que sont les diverses formules de souveraineté diluée ou de superstructure si chères à monsieur Bourassa.

La position que la FTQ entend défendre devant cette commission, c'est la nécessité pour le Québec d'accéder le plus tôt possible à la pleine et entière souveraineté. Notre peuple ne doit pas se présenter en quémandeur devant le Canada anglais et chercher à lui arracher ce qui ne serait, au fond, qu'un simple réaménagement à la constitution actuelle. L'accord du lac Meech, qui

comportait des changements pourtant plus modestes, n'a-t-il pas été rejeté avec suffisamment de mépris? Au contraire, proclamons d'abord notre souveraineté, une souveraineté sans partage et sans bémol, et ensuite, notre rapport de force étant fermement établi, il sera toujours temps de négocier, d'égal à égal, des mises en commun acceptables aux deux pays.

La crise autochtone

Le Québec a commencé à vivre au cours de l'été, avec l'érection des barricades mohawks à Oka et Kahnawake et la fermeture du pont Mercier, l'une des plus graves crises sociales de son histoire. Cette crise a causé de graves inconvénients à des milliers de travailleurs et de travailleuses et entraîné des pertes considérables pour un grand nombre de gens dont les maisons ont été saccagées. Elle a aussi donné lieu, comme vous avez pu vous-même le constater, à d'inacceptables bavures et à des comportements très discutables de la part des deux gouvernements en cause et de certains organismes qui en relèvent.

Pour que toute la lumière soit faite sur les responsabilités des divers

intervenants dans cette affaire et que, surtout, on prenne les moyens d'éviter qu'une pareille tourmente se reproduise dans l'avenir, la FTQ, au début du mois, a demandé au gouvernement du Québec qu'il décrète la tenue d'une enquête publique complète sur la crise autochtone. Cette commission d'enquête examinerait également l'ensemble du dossier des revendications autochtones au Québec.

La santé et les services sociaux

Parmi les nombreux dossiers qui reviendront à l'avant-scène cet automne, la présentation d'un nouveau projet de loi visant à réformer les services sociaux et de santé au Québec revêt une importance capitale. Depuis plusieurs années, la FTQ et les syndicats oeuvrant dans ce secteur livrent une dure bataille pour préserver et améliorer l'actuel régime de soins et de services, que certains groupes d'affaires et de bien nantis jugent, à tort, trop coûteux et trop universel.

Au terme d'une remise en question entreprise, il y a plus de trois ans par la Commission Rochon, et marquée de nombreuses tournées régionales mises en marche par nos syndicats et nos conseils du travail, nous voici arrivés au stade décisif. On ne peut pas se permettre de manquer notre coup. C'est l'un des principaux acquis sociaux du Québec qui est en jeu. Pour le sauver, la FTQ lancera très prochainement une importante campagne de pression sur le gouvernement. Nous deman-



Fernand Daoust, Secrétaire général

ons à chacun et à chacune d'entre vous d'y participer très activement.

Le rapport Picard-Sexton

L'industrie de la construction est un autre domaine où l'action devrait être très intense cet automne. La FTQ-Construction réclame depuis quelques années l'introduction d'un régime de sécurité du revenu dans ce secteur. En 1989, quand il a prolongé le décret, le gouvernement Bourassa avait promis de créer une commission pour en étudier les modalités d'application et d'agir rapidement par après. La commission a bien été créée, elle a même remis son rapport il y a quelques mois, mais Québec tarde à donner suite à ses recommandations. Nous devons empêcher le gouvernement de tergiverser encore plus longtemps.

La formation professionnelle

La tenue, au début de décembre, d'un important colloque sur la formation professionnelle sera un temps fort de notre activité dans ce secteur cette année. Depuis longtemps, nous réclamons que les travailleurs et les travailleuses puissent exercer un véritable contrôle sur la formation qu'ils et elles sont en droit de recevoir. Nous espérons par ce colloque, amener le plus grand nombre possible de syndicats à s'impliquer dans ce domaine, seule façon d'obtenir dans l'avenir des programmes de formation qui soient bien adaptés aux besoins de nos membres.

Comme vous voyez, ces dossiers et bien d'autres (pensons par exemple à la syndicalisation des chauffeurs de taxi, à la lutte contre la TPS et à celle pour le plein emploi) accapareront une grande part de nos énergies dans l'année qui vient. Nous souhaitons à tous et à toutes de relever avec succès les défis qui s'annoncent et nous les assurons de nos encouragements et de notre entier appui.

De nouvelles figures et de nouvelles affectations

Depuis quelques mois, il y a eu plusieurs changements dans le personnel de la centrale aux bureaux du 2 100 Papineau. Pour vous aider à retracer les personnes responsables des dossiers, voici un bref survol de ces changements.

- Suite au départ à la retraite de **Robert Bouchard**, c'est maintenant **Serge Trudel** qui occupe le poste de directeur du service de la santé et de la sécurité du travail. Même si Robert a "officiellement" quitté, il demeure encore actif puisque c'est lui qui a préparé le mémoire que la FTQ a présenté devant la Commission Charbonneau sur l'élimination des déchets dangereux.

Les dossiers dont Serge était responsable, semaine de la santé-sécurité et associations paritaires, sont maintenant pris en charge par **Robert Demers**, qui, bien qu'étant

officiellement au Centre de documentation, cumulait plusieurs autres fonctions.

- Suite à un congé maladie, **Jean-Marie Gonthier** nous revient en pleine forme. Soulignons l'excellent travail de son remplaçant, **Michel Lamoureux**. Michel est encore à l'emploi de la FTQ et travaille actuellement à la préparation d'une session de perfectionnement pour réviseurs et réviseuses.

- Le service de la francisation a aussi vu ses effectifs augmenter, puisque **Lola Lebrasseur**, présidente de la section locale 1576 du STCC, à Téléglobe Canada, est avec nous depuis le mois d'août dernier.

- Malgré de multiples tentatives, la FTQ n'avait jamais réussi à se doter d'un véritable Centre de documentation qui réussirait à gérer l'ensemble de nos publications internes et à mettre sur pied un système de classification et de traitement des grands dossiers sur lesquels la centrale est appelée à intervenir. Ces objectifs sont en voie de réalisation, grâce à l'embauche de **Daniel Ducharme**.

- La contribution de **Rolande Pinard** au service de la recherche pendant plus de quatre ans a été appréciable et appréciée. Elle nous a quittés le printemps dernier pour aller compléter son doctorat. **Lise Côté**, économiste, a été embauchée

au service de la recherche, au début de l'été, pour une période de deux ans, dans le cadre d'un programme de détachement des employés du gouvernement fédéral.

- Une personne qui a des difficultés de lecture et d'écriture rencontre des problèmes dans sa vie personnelle, familiale et sociale. Mais elle en rencontre également au niveau du travail: accès à de meilleurs emplois, moins de possibilités de formation, difficultés de défense des droits qu'elle a en vertu de la convention collective, etc. Comme syndicat, nous avons donc des responsabilités envers ces personnes. C'est pourquoi la FTQ a décidé de développer ce dossier de l'alphabétisation en embauchant **Louise Miller** qui a travaillé pendant dix ans dans les groupes populaires d'alphabétisation.

Photo Serge Jongué



Louise Miller

Photo Michel Cloutier



Lola Lebrasseur

Photo Serge Jongué



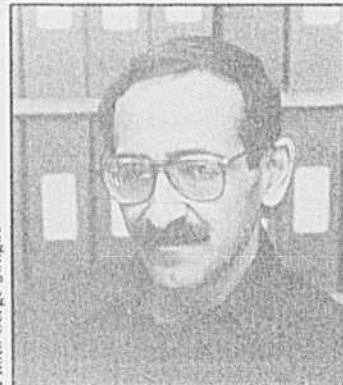
Daniel Ducharme

Photo Serge Jongué



Michel Lamoureux

Photo Serge Jongué



Robert Demers

PRÉVENTION PARTOUT

La semaine de la santé et de la sécurité du travail, qui se déroule cette année du 15 au 19 octobre, c'est l'occasion de faire le bilan de nos actions, des améliorations obtenues, des correctifs apportés et des moyens que nous avons pris pour y arriver. C'est à l'aide de ce bilan que nous pourrions définir nos priorités pour l'année à venir et décider des actions collectives à mettre en oeuvre pour que la prévention devienne encore plus une réalité dans nos milieux de travail.

Cette année, c'est aussi l'occasion d'engager une campagne de pression auprès de la CSST afin que la Loi s'applique à tout le monde. En effet, presque dix ans après l'adoption de la Loi, il y a toujours des articles qui ne s'appliquent pas dans quatre secteurs qu'on définit comme "non-prioritaires". **Dans ces secteurs par exemple, nos comités de la santé et de la sécurité du travail de même que nos représentants et représentantes à la prévention qui en font partie ne sont toujours pas reconnus.**

C'est comme si la CSST disait: *"Vous autres les gars et les filles qui travaillez dans le vêtement et le textile, dans le meuble, dans le papier, les communications, la santé et des services sociaux, les villes, etc., etc., vous pouvez continuer à vous blesser, à travailler sans programme de prévention, à ne pas avoir de comité, etc."* Si ce n'est pas de la discrimination pure et simple, qu'est-ce que c'est?

De plus, même dans les secteurs dits prioritaires, tout est loin d'être parfait. Par exemple, dans la construction, qui est un secteur prioritaire, les articles touchant le comité

de chantier et le représentant à la prévention ne sont toujours pas en vigueur.

Trop de promesses

Parce qu'elle sent la soupe chaude, la CSST laisse entendre depuis quelques mois qu'elle prépare un plan en vertu duquel elle décrètera ces secteurs "prioritaires". Mais elle tarde à accoucher et

plusieurs craignent que le plan en question accorde des droits réduits (moins de membres sur les comités et moins de temps libération) et s'échelonne sur plusieurs années, si bien que dans 5 ou 10 ans, il y aurait encore des travailleurs et des travailleuses qui ne seraient pas couverts.

Collectivement, nous avons la responsabilité de faire pression sur la CSST, par l'envoi de lettres, pétitions, résolutions d'assemblée générale, afin que la Commission bouge rapidement.

Plus d'accent sur la prévention à la source

Une autre lacune importante de la CSST est son refus de prioriser comme il se devrait la prévention à la source, entre autres par un service d'inspection inadéquat. Ceci a comme conséquence concrète de minimiser le rôle et la portée d'un instrument de travail aussi important que le programme de prévention. Quand il n'y a pas de programme de prévention ou qu'il y en a un mais qu'il dort sur des tablettes, les employeurs continuent à privilégier le recours à des moyens individuels de protection et se préoccupent peu de modifier l'organisation même du travail pour l'adapter aux capacités physiques des travailleurs et des travailleuses.

En 1989, la FTQ et ses syndicats affiliés ont mené des actions efficaces sur la question des maux de dos. Cette année, notre attention doit se tourner du côté de la CSST pour la forcer, non seulement à mettre en vigueur toute la Loi, mais également à en faire respecter la lettre et l'esprit, principalement en ce qui a trait à l'élimination des dangers à la source.

Des outils pour vous aider

Comme à chaque année, la FTQ produira un ensemble d'outils pour aider les militants et militantes à faire un travail d'information et de sensibilisation pendant la semaine annuelle. Autour du thème, "**PRÉVENTION PARTOUT, PRIORITAIRE**", il y aura des dépliants, affiches, macarons et auto collants. De plus, des dépliants seront aussi disponibles sur des thèmes spécifiques comme les maux de dos, le retrait préventif, la santé des femmes, le SIMDUT, etc. Enfin, des outils seront également disponibles pour souligner la "Journée de deuil pour les victimes d'accidents de travail et de maladies professionnelles", le mercredi 17 octobre.

C'est par le biais de vos Conseils du travail et des permanents régionaux de la FTQ que vous devez vous procurer le matériel avec lequel vous pourrez organiser vos activités locales.

Cette année plus que jamais, la prévention partout, c'est prioritaire!

La collaboration FTQ-Centraide grandit

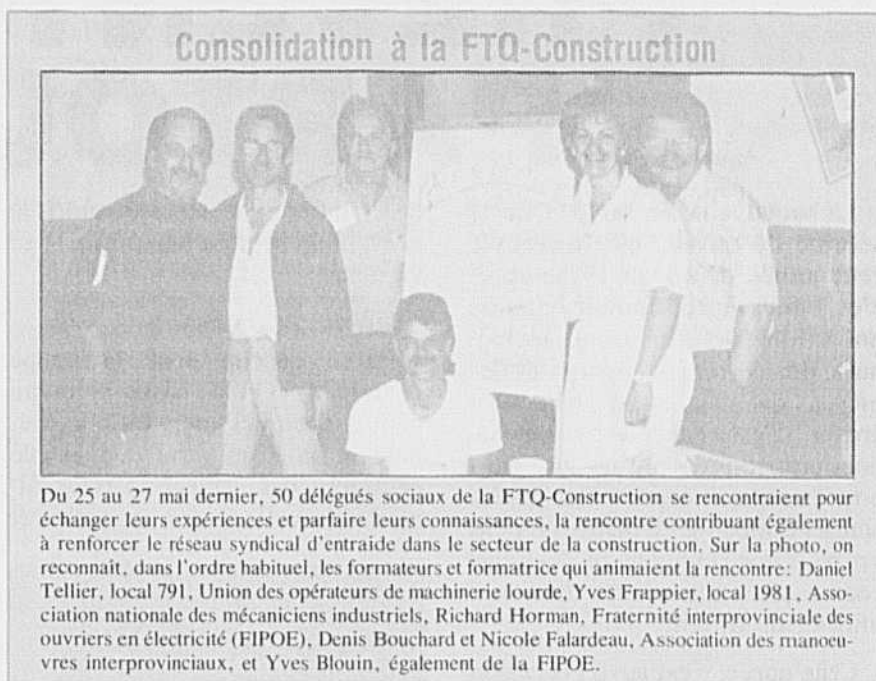
C'est en 1985 que se signait la première entente entre un Centraide et un Conseil du Travail, à Montréal plus précisément. Une première personne était embauchée avec comme mandat de mettre sur pied un réseau de délégués sociaux et de déléguées sociales, une "nouvelle race" de militants et de militantes qui aideraient et soutiendraient leurs confrères et compagnes de travail qui ont des problèmes d'alcoolisme, de drogue, d'endettement, de violence familiale, etc. Que de chemin parcouru depuis ce temps.

Il y a quelques mois, le Conseil du travail de Québec signait à son tour une entente pour l'embauche d'une personne. Le poste est temporairement comblé par Louise Fiset, en attendant le retour d'un congé de Marie-France Maranda.

Il y a quelques semaines, c'était au tour du Conseil du travail de l'Outaouais Québécois de conclure une entente avec le Centraide de sa région. De trois jours semaine, le poste deviendra à temps complet au début de l'an prochain et est comblé par Paul-Émile Paquette.

L'an dernier, lors du renouvellement de l'entente avec Centraide-Montréal, une deuxième personne venait s'ajouter, Manon Charlebois.

Et ce n'est pas fini. En effet, le responsable du dossier dans la région de Montréal, Jean Sylvestre, vient d'être embauché à la FTQ pour une période de six mois. Son mandat: développer le programme dans



Du 25 au 27 mai dernier, 50 délégués sociaux de la FTQ-Construction se rencontraient pour échanger leurs expériences et parfaire leurs connaissances, la rencontre contribuant également à renforcer le réseau syndical d'entraide dans le secteur de la construction. Sur la photo, on reconnaît, dans l'ordre habituel, les formateurs et formatrice qui animaient la rencontre: Daniel Tellier, local 791, Union des opérateurs de machinerie lourde, Yves Frappier, local 1981, Association nationale des mécaniciens industriels, Richard Horman, Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité (FIPOE), Denis Bouchard et Nicole Falardeau, Association des manoeuvres interprovinciaux, et Yves Blouin, également de la FIPOE.

toutes les régions du Québec et soutenir les deux personnes nouvellement embauchées.

Pendant que Jean Sylvestre est à la FTQ, c'est Manon Charlebois qui prend en charge le dossier à Montréal et Michel Mongeau a été embauché pour combler le poste vacant.

Plus de 700 personnes ont été formées

Depuis que le programme a été lancé il y a cinq ans, plus de 700 personnes ont suivi le cours de formation. La plupart sont actifs dans leur milieu et participent régulièrement à des rencontres d'échange et de perfectionnement. C'est d'ailleurs les

28 et 29 septembre prochain que se tient leur 3e conférence annuelle.

La FTQ et le syndicalisme en général sortent grandis de cette nouvelle voie de solidarité et d'entraide, de la mise sur pied de ces nouveaux services qui sont offerts à nos membres et qui visent à augmenter leur qualité de vie tant au niveau du travail qu'aux niveaux personnel et familial. Sans nécessairement crier sur les toits, sans grands renforts de publicité, nous sommes en train de prouver, une nouvelle fois, que le syndicalisme est à l'avant-garde, qu'il ne se préoccupe pas uniquement de salaire, de congés, etc.

Octobre, c'est le mois de la campagne de Centraide

Le travail d'aide des délégués sociaux et déléguées sociales les amène à être en contact avec plusieurs des organismes subventionnés par Centraide. Ils sont donc en mesure de voir et d'apprécier jusqu'à quel point ces organismes rendent des services efficaces.

Il est donc important que, dans tous les milieux de travail, les membres de la FTQ contribuent à la campagne de Centraide. Il serait aussi tout à fait indiqué que les syndicats locaux prennent en charge la campagne dans les milieux de travail. Trop souvent,

ces campagnes sont menées par des représentants de l'employeur et les contributions des travailleurs et travailleuses sont noyées dans le total amassé, même si le plus gros des argents provient de la poche de nos membres.

EN BREF

Un valeureux militant syndical n'est plus

Le 14 août dernier, est décédé à Montréal, Roger Lampron. Ce valeureux militant syndical a été président de la section locale 301 (cols bleus de la Ville de Montréal) du Syndicat canadien de la fonction publique de 1963 à 1973 et président fondateur, en 1963, du Conseil du Québec du SCFP, connu aujourd'hui sous le nom de SCFP-Québec. Roger Lampron a été sans aucun doute l'une des personnalités

les plus marquantes de ce grand affilié de la FTQ.

Dès ses débuts comme employé de la Ville de Montréal, en 1945, il s'était signalé par son militantisme en participant à la lutte contre le maraudage d'un syndicat rival. En 1966, il a joué un rôle prédominant dans la syndicalisation à Hydro-Québec. Au moment de prendre sa retraite l'an dernier, Roger Lampron



était commissaire-enquêteur au ministère du Travail, poste qu'il occupait depuis 1973.

À sa famille et à ses proches, la FTQ offre ses condoléances et le témoignage de son immense gratitude pour cette vie consacrée à l'amélioration de la condition ouvrière. ♦

Libre-échange

Twincraft déménage au Vermont

Comme les employés et les employées s'y attendaient, la compagnie Twincraft de Ville Saint-Laurent, un fabricant de savons d'hôtels, a annoncé récemment qu'elle fermerait son usine avant la

fin de l'année et déménagerait à Winooski au Vermont, à 140 kilomètres de Montréal.

Une soixantaine de personnes seront mises à pied graduellement au cours des prochaines semaines. Le personnel de production, au total 58 salariés et salariées, est en instance d'accréditation avec la section locale 501 des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-FTQ). Une décision dans le dossier serait imminente.

La compagnie, qui avait menacé de fermer l'an dernier en apprenant l'implantation d'un syndicat, invoque cette fois l'avènement du libre-échange pour consolider toute sa production à son usine du Vermont. Twincraft prétend aussi que l'évolution du taux de change depuis trois ans rend moins avantageux le maintien de la fabrication au Canada.

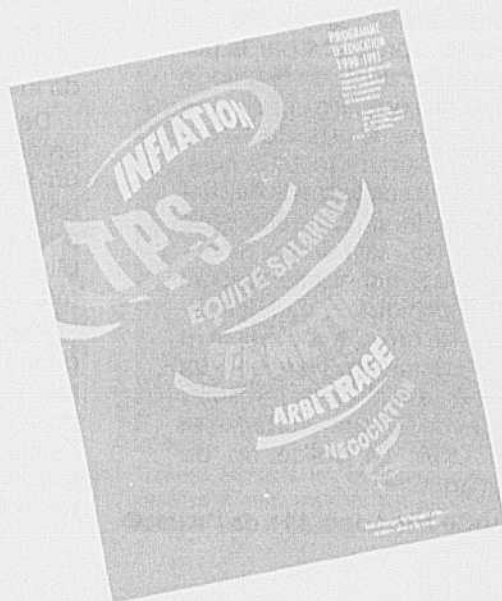
Le syndicat, méfiant à juste titre, continue la démarche d'accréditation. ♦

Éducation syndicale: c'est le temps de planifier

Septembre, c'est la rentrée scolaire pour les enfants. C'est aussi le moment où la FTQ, les Conseils du travail et les syndicats font connaître à leurs membres les différents programmes de formation syndicale.

Vous êtes donc tous et toutes invités à définir vos besoins de formation pour les mois qui viennent et à consulter ces programmes pour planifier cette activité essentielle au développement de la vie et de la force syndicales.

Nous vous rappelons qu'au dernier congrès de la FTQ, il a été décidé que tous les affiliés de la FTQ devaient faire des efforts pour que les femmes détiennent une représentation proportionnelle des postes syndicaux. L'éducation c'est un des moyens que les syndicats peuvent utiliser pour atteindre cet objectif. Alors, pensez-y en planifiant vos inscriptions. ♦



Alcan

Les travailleurs tiennent bon après 8 mois

En grève depuis janvier dernier, les 150 travailleurs de l'usine de production de profilés d'aluminium d'Alcan à Laval tiennent toujours bon. Tout est presque réglé, sauf la question des salaires. Tentant de miner la crédibilité du syndicat, l'employeur faisait parvenir une lettre à tous les employés accusant le syndicat de ne pas vouloir soumettre sa dernière offre aux membres. Sitôt dit, sitôt fait. La proposition ridi-

cule d'augmentation de 1,8% plus un montant forfaitaire a été rejetée à 99%, le 12 juin dernier.

Suite aux actions de la section locale 7046 du Syndicat des métaux, dont la distribution de tracts lors du Festival international de jazz, la compagnie a retraité sur les montants forfaitaires. Il lui reste un autre pas à franchir et les travailleurs déterminés attendent des offres sensées. ♦



Photo: André Laplante

Usines Angus

Le syndicat des machinistes a 100 ans

C'est le 16 septembre 1890 que l'Association internationale des machinistes (AIM) accordait une charte aux travailleurs des Usines Angus dans l'Est de Montréal. La Loge 111, connue sous le nom de Loge Victoria à l'époque, est la plus ancienne section locale des Machinistes au Québec.

Cette usine du Canadien Pacifique a connu de très dures grèves, surtout au début du siècle. Voici d'ailleurs un extrait tiré de l'Histoire du Mouvement Ouvrier au Québec, de Louis Fournier:

"En août 1908, Montréal est à nouveau le théâtre d'affrontements entre grévistes et "scabs", protégés par la police, à l'occasion de la grande grève des ouvriers spécialisés des usines Angus du Canadien Pacifique, la plus puissante des compagnies de chemins de fers... Le débrayage vise notamment à faire reconnaître le Syndicat international des machinistes. Sur les piquets de grève, les ouvriers et leurs femmes en viennent aux coups avec des "scabs" venus de Grande-Bretagne et des USA. La police fait du matraquage..."

Bon 100e à la Loge 111 de l'AIM. ♦

Vidéotron

Percée au niveau de l'équité

Le 5 juillet dernier, la section locale 2815 du Syndicat canadien de la fonction publique signait une nouvelle convention collective de trois ans. Cette convention accorde aux 640 travailleurs et travailleuses de Vidéotron, en plus des augmentations salariales et d'une clause anti-inflation, des gains importants au niveau de l'équité en matière d'emploi.

D'une part, les parties ont convenu de mettre sur pied un programme paritaire visant à donner l'accès aux emplois non-traditionnels et, d'autre part, le secteur administratif, composé majoritairement de femmes, a obtenu un réajustement de 4% de toutes les échelles salariales.

De plus, les parties se sont entendues pour mettre en place un nouveau système d'évaluation de type universel, qui aura pour effet de mesurer de façon plus juste les postes occupés majoritairement par des femmes.

Parmi les autres gains, soulignons la création de postes à temps complet ainsi que des dispositions qui auront pour effet de limiter l'utilisation abusive des temps partiel et le recours sporadique à la sous-traitance. ♦

Le conflit à Air Alliance est terminé

La grève déclenchée le 22 juin par les 40 agents et agentes de bord d'Air Alliance, une filiale d'Air Canada, a pris fin le 26 août, après que le syndicat ait obtenu d'importantes améliorations aux conditions de travail. Le respect de l'ancienneté dans l'établissement des horaires de travail et la diminution des heures consécutives en service constituent les principaux gains obtenus par le personnel, en très grande partie féminin.

Le syndicat n'est pas parvenu cependant, à réduire de façon appréciable le grand écart salarial existant avec Air Ontario, un transporteur de même niveau appartenant aussi à Air Canada.

Ce conflit, qui opposait les membres de la section locale 4033 de la division du transport aérien du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et le transporteur régional québécois, a été marqué de durs épisodes. Les agents et agentes de bord, étant soumis au Code canadien du travail, n'étaient pas protégés par la loi anti-briseurs de grève en vigueur au Québec. Et l'employeur en a profité, faisant appel à des "scabs" pour maintenir ses vols.

Suite à ce règlement, la FTQ annule le mot d'ordre qu'elle avait donné à ses permanents et à ses permanentes de boycotter Air Alliance. ♦

Commandez vos cassettes FTQ

Au dernier congrès de la FTQ, dans le cadre des célébrations soulignant les 25 années de Louis Laberge à la présidence de la FTQ et les 20 années de Fernand Daoust au poste de secrétaire général, deux artistes de la région de Québec leur offraient chacun une chanson: "Pour mieux travailler" composée pour Louis Laberge par Linda Lemay et "Félix et René", une composition de Mario Brassard offerte à Fernand Daoust. C'est le Conseil du travail de Québec qui a vu à l'enregistrement sur cassette, par Mario Brassard, des deux chansons. Vous pouvez vous procurer la cassette en remplissant le coupon et en le retournant à l'adresse indiquée avec votre chèque ou mandat postal. ♦



Bon de commande

Cassette(s) x 5.00\$

NOM: _____

SYNDICAT: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____

CODE POSTAL: _____

RETOURNEZ:

Service de l'imprimerie
Fédération des travailleurs et
travailleuses du Québec (FTQ)
2100, avenue Papineau
Montréal (Québec) H2K 4J4

Lock-out à Westminer

365 mineurs tiennent bon après 4 mois

Depuis le 14 mai dernier, les 365 mineurs de la compagnie Westminer à Chibougamau subissent un lock-out sauvage. Au coeur du conflit, l'ancienneté. En effet, cette compagnie australienne veut pouvoir déplacer les travailleurs à sa guise partout dans la mine et aussi au moulin qui extrait l'or du minerai.

Dans un télégramme adressé au premier ministre au mois d'août, le Syndicat des métallos et la section locale 5914 demandent à Robert Bourassa d'intervenir et d'amener la compagnie à la raison et à de

meilleurs sentiments envers le Québec.

Le travail dans une mine de fond est difficile et ingrat, mais il demande aussi de l'expérience. La compagnie a déjà tenté de se débarrasser de travailleurs plus âgés, ce qui avait conduit à une occupation de la mine pendant 80 heures en novembre 1989. Comme elle n'a pas réussi, elle revient à la charge lors des négociations. Comme les travailleurs ne plient pas, c'est le lock-out. Mais les travailleurs sont bien décidés, eux aussi, à régler

cette question une fois pour toutes. ♦



Photo André Laplante

Le CTC lance le Fonds Nelson Mandela

Le régime des Blancs d'Afrique du Sud est bien financé et en mesure de rendre la vie dure à la majorité noire. Pour construire la démocratie et mettre fin au régime d'apartheid, il faut bien sûr être engagé. Mais il faut aussi avoir du temps et des ressources. C'est pourquoi le Congrès du travail du Canada a décidé de faire partie du Fonds Nelson Mandela, dont l'objectif est de promouvoir la démocratie en Afrique du Sud.

Aux yeux de bien des gens, Nel-

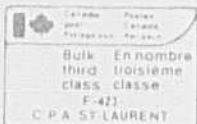
son Mandela personifie la longue lutte pour parvenir à la démocratie, et nos appuis politiques, moraux et financiers des dernières années ne sont pas étrangers à sa libération. Mais il reste le vrai grand pas à franchir: la libération de tous les Noirs. Vous êtes invités à faire parvenir vos contributions à:

Fonds Nelson Mandela du
CTC-COSATU
2841 Prom. Riverside
Ottawa, Ontario
K1V 8X7



Photo Serge Jonqué

Nelson Mandela en compagnie de sa femme Winnie, lors de leur passage à Montréal au début de l'été.



Port de retour garanti, si adresse à
Fédération des travailleurs et tra-
vailleuses du Québec (FTQ), 2100,
avenue Papineau, 4e étage, Mon-
tréal, Québec, H2K 4J4. Télépho-
ne: (514) 528-8511.

10067 9001 1
SOC CANADIENNE DES MICROFILMS
468, RUE ST-JEAN, BUR 110
MONTREAL, QC

~~H2X-251~~

**RÉ-ABONNEZ-VOUS
VITE !**

*On ne veut
pas vous perdre !*

Si vous êtes parmi ceux et celles qui se sont abonnés en 1990 ou si vous avez pris la peine de remplir le coupon de réabonnement paru dans un numéro précédent, ceci n'est pas pour vous.

Si vous n'avez rien fait de ce qui précède, voici comment procéder.

Si vous recevez **une copie du journal**, vous n'avez qu'à compléter le coupon en indiquant "réabonnement".

Si vous recevez **plus d'une copie** et que vous faites de

la distribution dans votre syndicat, vous devez également remplir le coupon. Nous vous invitons cependant à abonner individuellement les membres de votre comité exécutif à leur domicile, tout en continuant à recevoir des copies qui circuleront dans vos milieux de travail pour les autres militants et militantes. S'il y en a d'autres qui désirent le recevoir à domicile, vous n'avez qu'à les abonner.

Il est très important de donner toutes les informations demandées sur le coupon. Merci.

ABONNEMENT

RE-ABONNEMENT

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone: Maison () _____ Travail () _____

Syndicat _____ Section locale _____

Employeur _____

NOMBRE D'EXEMPLAIRES _____